

Piscine-Patinoire La Fayette - Inauguration et campagne de communication - Transfert de crédit

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de l'ouverture de la piscine La Fayette et du cinquième anniversaire de la patinoire La Fayette, un plan de communication a été mis en place (affichage, dépliants, création d'un logo...) et un spectacle aquatique a été présenté aux invités.

Sur avis favorable de la Commission des Sports, il est proposé au Conseil Municipal d'effectuer un transfert de crédit dans les conditions suivantes :

. 100 000 F de l'imputation budgétaire 92.251.6574.95021 - code service 20300 du Budget Primitif 1998 vers l'imputation budgétaire 92.251.6236 - code service 20300.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

«**M. LE MAIRE :** L'inauguration qui a été une réussite a dû nous coûter cher puisqu'on est allé rechercher au service des sports un crédit qui était inutilisé, tant mieux.

M. FUSTER : Je voulais simplement dire que l'inauguration en elle-même n'avait pas coûté très cher mais que dans ce crédit de 100 000 F il y a tout le plan de communication mis en place pour valoriser l'ouverture de la piscine, y compris les petits dépliants qu'on a distribués en 10 000 ou 15 000 exemplaires. En dehors de cela la piscine va plutôt bien puisqu'on a régulièrement des chiffres de fréquentation très importants. Pour vous donner une indication, on a fait il y a une semaine 3 100 entrées dans les deux complexes sportifs piscine Mallarmé et piscine La Fayette. Ce qu'il faut souligner et qui est intéressant, c'est que Mallarmé accueille également un public nombreux. On se réjouit donc que les deux piscines fonctionnent et fonctionnent bien.

M. LE MAIRE : Et la patinoire ?

M. FUSTER : La patinoire fonctionne comme d'habitude.

M. LE MAIRE : Voilà un adjoint au sport satisfait.

Mme WEINMAN : Je suis ravie d'avoir de si bonnes nouvelles de la piscine parce qu'on m'avait dit qu'une semaine après l'ouverture, les jacuzzi étaient en panne. Est-ce que c'est réparé ?

M. LE MAIRE : Il y en a toujours qui vous rapporte les mauvaises nouvelles, mais elles ne viennent pas jusqu'à nous.

M. FUSTER : Simplement, Monsieur le Maire, la piscine est un outil technique très compliqué et effectivement le jacuzzi a dû tomber en panne une fois. Madame WEINMAN soyez très satisfaite, il a vite été réparé et actuellement il fonctionne».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 29 septembre 1998.